

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE Remplace la version: 22-oct.-2019

Date de révision 23-oct.-2019 Numéro de révision 2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agents étanchéifiants pour jointures.

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette P102 - Tenir hors de portée des enfants

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disponibilité du grand public.

2.3. Autres dangers

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarquées lors du durcissement

FCLP; France - FR Page 1/14

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE Remplace la version: 22-oct.-2019

Date de révision 23-oct.-2019 Numéro de révision 2

Évaluation PBT et vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistreme nt REACH
Cristobalite	238-455-4	14464-46-1	10 - <20	-		Aucune donnée disponible
Hydrocarbons, C13-C23, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 0.03% aromatics	932-078-5		5 - <10	Asp. Tox. 1 (H304)		01-2119552497- 29-xxxx
Silane, éthényltriméthoxy-	220-449-8	2768-02-7	1 - <3	Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226)		01-2119513215- 52-XXXX
Silice cristalline (fraction fine)	238-878-4	14808-60-7	1- <2.5	STOT RE 1 (H372)		Exempt
Decamethylcyclopentasil oxane	208-764-9	541-02-6	0.1 - <1	PBT vPBT		01-2119511367- 43-XXXX
Octaméthylcyclotétrasilo xane	209-136-7	556-67-2	0.1 - <1	Repr. 2 (H361f) Aquatic Chronic 4 (H413) Flam. Liq. 3 (H226) PBT vPBT		01-2119529238- 36-XXXX
Dodecamethylcyclohexa siloxane	208-762-8	540-97-6	0.1 - <1	PBT vPvB		01-2119517435- 42-XXXX
Méthanol	200-659-6	67-56-1	0.1 - <1	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370) Flam. Liq. 2 (H225)	STOT SE 1 :: C>=10% STOT SE 2 :: 3%<=C<10%	01-2119392409- 28-XXXX

<u>Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16</u>
Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	Liste candidate des substances SVHC
Decamethylcyclopentasiloxane	208-764-9	541-02-6	X
Octaméthylcyclotétrasiloxane	209-136-7	556-67-2	X

FCLP; France - FR Page 2/14

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE

Date de révision 23-oct.-2019

Numéro de révision 2

Numéro de révision 2

Dodecamethylcyclohexasiloxane 208-762-8 540-97-6 X

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. En cas de

consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau

(seulement si la personne est consciente). De petites quantités de méthanol toxiques

sont libérés par hydrolyse.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et

relarguées lors du durcissement. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs

irritants.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

à la lutte contre le feu

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel

requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

FCLP; France - FR Page 3/14

Remplace la version: 22-oct.-2019 Numéro de révision 2

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Pour les secouristes

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

l'environnement

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE

Précautions pour la protection de Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

Date de révision 23-oct.-2019

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le

produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à Méthodes de nettoyage

l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les

pauses et après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Agents étanchéifiants pour jointures.

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et **Limites d'exposition** relarquées lors du durcissement

Nom chimique	Union européenne	France
Cristobalite	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.05 mg/m ³
14464-46-1		
Méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm
67-56-1	TWA: 260 mg/m ³	TWA: 260 mg/m ³
	*	STEL: 1000 ppm
		STEL: 1300 mg/m ³
		*
Silice cristalline (fraction fine)	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³

FCLP; France - FR Page 4/14

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE Remplace la version: 22-oct.-2019 Date de révision 23-oct.-2019 Numéro de révision 2

14808-60-7		
Dioctyltin oxide	-	TWA: 0.1 mg/m ³
870-08-6		STEL: 0.2 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)		
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)		
Туре	travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	
Voie d'exposition	Inhalation	
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	27,6 mg/m ³	
Туре	travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	
Voie d'exposition	Cutané(e)	
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	3,9 mg/kg pc/jour	

Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)		
Туре	travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	
Voie d'exposition	Inhalation	
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	11 mg/m³	
Туре	travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	
Voie d'exposition	Inhalation	
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	1.22 mg/m³	

Туре	travailleur A court terme Effets localisés sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	6.1 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Silane, éthényltriméthoxy- (2768	_02_7\
Type	Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	18,9 mg/m³
,	
Type	Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme
i ypc	
Voie d'exposition	Cutané(e)

Туре	Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme
Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	0,3 mg/kg pc/jour

Silice cristalline (fraction fine) (14808-60-7)

Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)		
Туре	Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	
Voie d'exposition	Inhalation	
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	2.7 mg/m ³	
Туре	Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	
Voie d'exposition	Inhalation	
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	0.3 mg/m³	

Туре	Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	1.5 mg/m³

Type	Consommateurs A long terme Effets systémiques sur la santé
Турс	Consommateurs A long terme Eners systemiques sur la sante

FCLP; France - FR Page 5/14

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE Remplace la version: 22-oct.-2019 Date de révision 23-oct.-2019 Numéro de révision 2

Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	1.7 mg/kg pc/jour

Туре	Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	1.7 mg/kg pc/jour

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Cristobalite (14464-46-1)	
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.34 mg/l
Eau de mer	0.034 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	110 mg/l

Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)			
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)		
Usine de traitement des eaux usées	>1 mg/l		
Sédiments d'eau douce	13 mg/kg de masse sèche		
Sédiments marins	1.3 mg/kg de masse sèche		
Terrestre	3.77 mg/kg de masse sèche		

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains Porter des gants appropriés. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est

pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est

en général supérieur à 480 min. Épaisseur des gants > 0.7mm. Utilisation

recommandée :. Néoprène™. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Les gants doivent

être conformes à la norme EN 374

Protection de la peau et du

corps

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire

Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire.

Type de filtre recommandé: Marron. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Aucune information disponible

Couleur Jaune

Odeur Caractéristique

Seuil olfactif Aucune information disponible

FCLP; France - FR Page 6/14

Remplace la version: 22-oct.-2019 Numéro de révision 2

Date de révision 23-oct.-2019

@ 40°C

Propriété Valeurs Remarques • Méthode Aucune donnée disponible рΗ Aucune donnée disponible

Point de fusion / point de

congélation

Point / intervalle d'ébullition 301 °C > 100 °C Point d'éclair

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE

Aucune donnée disponible Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Coefficient de partage Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible

 $> 21 \text{ mm}^2/\text{s}$ Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible Viscosité dynamique Propriétés explosives Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible Point de ramollissement Aucune information disponible Masse molaire Aucune information disponible

36.5 g/L / 3.15 % Teneur en COV (%)

1.16 g/cm³ Densité

Masse volumique apparente Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

dangereuses

Conditions à éviter Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

10.4. Conditions à éviter

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

FCLP; France - FR Page 7/14

Remplace la version : 22-oct.-2019 Numéro de révision 2

10.6. Produits de décomposition dangereux

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE

Produits de décomposition

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

Date de révision 23-oct.-2019

dangereux stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 50,810.60 mg/kg
ETAmél (voie cutanée) 11,574.90 mg/kg
ETAmél 110.61 mg/l

(inhalation-poussières/brouillar

a)

ETAmél (inhalation-vapeurs) 259.87 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrocarbons, C13-C23,	LD50 > 5000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 2000 mg/kg	
n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 0.03% aromatics	OECD 401	(Oryctolagus cuniculus) OECD 402	
		OLOD 402	
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	LD50 = 7120 -7236 mg/kg (Rattus) OECD 401	= 3360 µL/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC50 (4hr) 16.8 mg/l (Rattus) OECD TG 403
Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	>2000 mg/kg (Rattus)		
Decamethylcyclopentasiloxane 541-02-6	>24134 mg/kg (Rattus)	> 16 mL/kg (Oryctolagus cuniculus)	
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2	LD50 > 4800 mg/kg (Rattus) OECD 401	LD50 > 2400 mg/kg (Rattus) OECD 402	=36 g/m³ (Rattus) 4 h
Dodecamethylcyclohexasiloxa	>50 g/kg (Rattus)		
ne			
540-97-6			
Méthanol	=2500 mg/kg (Rattus)	200-1000 mg/kg (Oryctolagus	=22500 ppm (Rattus) 8 h =
67-56-1		cuniculus)	64000 ppm (Rattus) 4 h

FCLP; France - FR Page 8/14

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE Remplace la version: 22-oct.-2019

Date de révision 23-oct.-2019 Numéro de révision 2

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants						
Silane, éthényltriméthoxy-	Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats	
	Lapin	Cutané(e)	0.5 mL	24 heures	Non irritant	

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire

Informations sur les composants						
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)						
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats	
OCDE, essai n° 405 :	Lapin	œil		24 heures	Non irritant	
Effet irritant/corrosif aigu						
sur les yeux						

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants					
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats		
OCDE, essai n° 406 :	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant		
Sensibilisation cutanée			cutané		

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants				
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)				
Méthode Espèce Résultats				
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation in vitro Non mutagène				
réverse sur des bactéries				

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Repr. 2
556-67-2	·

Informations sur les composants					
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Méthode Espèce Résultats				
OCDE, essai n° 422 : Étude combinée de toxicité à doses répétées et de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement	Rat	Inclassable			

FCLP; France - FR Page 9/14

Date de révision 23-oct.-2019

Remplace la version : 22-oct.-2019 Numéro de révision 2

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

Informations sur les composants						
Silane, éthényltriméthoxy-	Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats	
OCDE, essai n° 413 :	Rat	Inhalation vapeurs		90 jours	0.058 NOAEL	
Toxicité subchronique par						
inhalation: 90 jours						

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long
	aquatiques		micro-organism			terme)
			es			
Hydrocarbons,	EL50 (72h) > 10		-	LL50 (48h) > >		
C13-C23, n-alkanes,	000 mg/L	1028 mg/L		3193 mg/l		
isoalkanes, cyclics, <	(Skeletonema	(Scophthalmus		(Acartia tonsa)		
0.03% aromatics	costatum)	maximus)				
Silane,	EC 50 (72h) >	LC50 (96h) =	-	EC50(48hr)		
éthényltriméthoxy-	957 mg/l	191 mg/l		168.7mg/l		
2768-02-7	(Desmodesmus	(Oncorhynchus		(Daphnia		
	subspicatus)	mykiss)		magna)		
	EU Method C.3					
Octaméthylcyclotétrasil	-	LC50:	-	EC50:		
oxane		>1000mg/L		=25.2mg/L (24h,		
556-67-2		(96h, Lepomis		Daphnia magna)		
		macrochirus)				
		LC50:				
		>500mg/L (96h,				
		Brachydanio				
		rerio)				
Dodecamethylcyclohex	-	90 d NOEC ≥14	-	NOEC ≥4.6 µg/L		
asiloxane		μg/L,		(21d) OECD		
540-97-6		Oncorhynchus		211 Daphnia		
		mykiss		Magna		
Méthanol	-	LC50 96 h >	EC50 = 39000	-		
67-56-1		100 mg/L	mg/L 25 min			
		(Pimephales	EC50 = 40000			
		promelas static)				
			EC50 = 43000			
			mg/L 5 min			

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

FCLP; France - FR Page 10/14

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE Remplace la version: 22-oct.-2019

Date de révision 23-oct.-2019 Numéro de révision 2

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F :	28 jours	DBO	51 % N'est pas facilement
Biodégradabilité facile : Essai de			biodégradable
respirométrie manométrique (TG			
301 F)			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	1.1	-
Decamethylcyclopentasiloxane 541-02-6	8.02	-
Octaméthylcyclotétrasiloxane 556-67-2	6.49	12400
Dodecamethylcyclohexasiloxane 540-97-6	8.87	-
Méthanol 67-56-1	-0.77	10

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Silane, éthényltriméthoxy-	La substance n'est pas PBT/vPvB	
2768-02-7		
Decamethylcyclopentasiloxane	Substance PBT/vPvB	
541-02-6		
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Substance PBT/vPvB	
556-67-2		
Dodecamethylcyclohexasiloxane	Substance PBT/vPvB	
540-97-6		
Méthanol	La substance n'est pas PBT/vPvB	
67-56-1	L'évaluation PBT ne s'applique pas	
	Des informations supplémentaires pertinentes sont	
	nécessaires à l'évaluation PBT	

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Le produit non durci doit être éliminé comme déchet dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et

internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

FCLP; France - FR Page 11/14

Remplace la version: 22-oct.-2019 Numéro de révision 2

Codes de déchets/désignations de 15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE

déchets selon EWC/AVV

contaminés par de tels résidus. 16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en

Date de révision 23-oct.-2019

fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU Non réglementé Non réglementé 14.2 Nom d'expédition 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Dangers pour Sans objet l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro ONU Non réglementé Non réglementé 14.2 Nom d'expédition 14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin Np 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Sans objet

et au recueil IBC

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Dangers pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

FCLP; France - FR Page 12/14

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE Remplace la version: 22-oct.-2019 Date de révision 23-oct.-2019 Numéro de révision 2

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées dans la liste candidate des substances très préoccupantes (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	Numéro CAS
Decamethylcyclopentasiloxane	541-02-6
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2
Dodecamethylcyclohexasiloxane	540-97-6

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à
		restrictions selon REACH, Annexe
		XVII
Decamethylcyclopentasiloxane	541-02-6	70.
Dioctyltin oxide	870-08-6	20
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	70.
Méthanol	67-56-1	69.

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximales (tonnes)
Méthanol - 67-56-1	500	5000

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Cristobalite 14464-46-1	RG 25
Silice cristalline (fraction fine) 14808-60-7	RG 25
Méthanol 67-56-1	RG 84

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

FCLP; France - FR Page 13/14

Remplace la version : 22-oct.-2019 Numéro de révision 2

Date de révision 23-oct.-2019

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

BOSTIK S590 SF BAT 4EN1 PIERRE

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H311 - Toxique par contact cutané

H331 - Toxique par inhalation

H332 - Nocif par inhalation

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

FWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 23-oct.-2019

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour, 2.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des

opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 14/14